



INFORMATION

Dépôt de Pain

Le boulanger de Sergines ayant décidé d'arrêter la location du local communal à Saint-Maurice-Aux-Riches-Hommes au 31 août 2022, il n'y aura plus de dépôt de pain dans notre ancienne boulangerie à partir de cette date. A ce jour, aucun autre boulanger n'a indiqué un intérêt pour maintenir cette boutique ouverte.

Compte-tenu de l'augmentation du prix des carburants, considérant l'éloignement des boulangeries ouvertes dans le voisinage de la commune, conserver la possibilité de trouver du pain sur place dans notre village, à des horaires convenables et étendus, était chose importante.

Une solution a été trouvée avec le commerce multiple épicerie/restaurant/bistrot « Comme Chez Soi », qui accepte de rendre ce service aux habitants.

Dès lors, du pain frais sera en vente dès le 1er septembre aux horaires suivants :

Mercredi - Jeudi - Dimanche 8h00 à 18h30

Vendredi - Samedi 8h00 à 22h00.

Ainsi, il n'y aura pas rupture d'approvisionnement de pain frais dans Saint-Maurice.

Le Maire, Francis FAGEGALTIER.

